

*L'artiste peintre
Léon Delachaux dit Gay
et sa famille*

*Pierre-Arnold Borel
Clarence Delachaux dit Gay
An 2000*



Léon Delachaux, autoportrait



678. SALON de PARIS 1910. — L. DELACHAUX. — "Convalescence." — L.L.



Salon de 1909. — *La Famille du Cordonnier*, par L. Delacaux
3701 Dt. ND Phot.



Léon Delachaux: «La Louée» (foire aux servantes) huile sur toile 96 cm X 130

L'œuvre mise ce mois-ci en évidence en notre Musée des beaux-arts a été donnée vers 1890 par le mécène auquel les collections anciennes doivent tant: Léon Gallet. Au-delà d'un sujet qui ne manquera pas de provoquer le commentaire du sociologue ou simplement du public, il faut considérer d'abord l'œuvre en son langage plastique.

L'ordonnance de la composition saute aux yeux. Le groupement des personnages et la distribution de la lumière ne nuisent pourtant pas à l'intention de faire un reportage «sur le vif». La couleur n'est pas le problème majeur de Léon Delachaux. En

tons très retenus, il la sacrifie au jeu exact des «valeurs».

Léon Delachaux est né aux Planchettes en 1850. Il fit d'abord un apprentissage de graveur industriel, métier qu'il exerça au Locle et ensuite aux USA. En 1875, frappé par une exposition d'art à Philadelphie, il décide de se vouer à la peinture. En 1883, il gagne Paris, où il expose pour la première fois au Salon l'année suivante. Il fait de longs séjours dans la campagne française, attiré par le pittoresque des travaux paysans. On suppose que Delachaux est mort à Paris vers 1920.



MUSÉE DES BEAUX-ARTS
LA CHAUX-DE-FONDS

Ascendance de l'artiste-peintre Léon Delachaux dit Gay
d'une famille originaire du Locle, des Planchettes et de La Chaux-de-Fonds
et bourgeoise de Valangin; de confession réformée
par Pierre-Arnold Borel

Léon Emile Aldala Delachaux dit Gay, fils de Louis Auguste, né au Pissoux près des Villers-le-Lac (Doubs France) le 30 juillet 1850, mort à Saint-Amand-Montrond (Cher France) le 21 janvier 1919. Enfance dans la région du Pissoux et des Planchettes. Le 29 avril 1875, aux U.S.A. à Philadelphie, il épouse **Marie Appoline Noël**, née le 22 août 1846 à Estival (Vosges). Elle meurt à Paris le 10 novembre 1922. Ils ont un enfant:

Clarence Léon, qui naît à Philadelphie le 14 décembre 1875; il meurt à Paris le 30 octobre 1941. En cette ville, le 30 mai 1911, il avait épousé Marie Louise Lefebvre née à Etampes le 21 avril 1888.

Copie d'un article paru dans "Le Nouvelliste du Centre" de Bourges en 1911:

"Une récompense bien méritée" - Nous voyons dans l'Officiel du 18 que M. Delachaux artiste peintre vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette nouvelle nous a fait d'autant plus plaisir que M. Delachaux est un de nos compatriotes d'adoption, et l'honneur qui lui a été fait rejaillit sur notre bonne ville du Berry.

C'est en effet en fixant sur ses toiles les scènes de mœurs de nos paysans berrichons que M. Delachaux s'est fait connaître. C'est un de nos rares peintres modernes qui s'est plu à étudier la vie simple et ouvrière de nos braves populations paysannes, les prenant sans appareil, dans leurs occupations quotidiennes

On sent dans ses toiles combien le peintre est en communion d'idée avec cette population forte par son labeur incessant et qui fait la richesse enviée du monde de notre beau pays. Monsieur Delachaux est, du reste, ce que l'on peut appeler le fils de ses œuvres, dans la plus large acception du mot. Fils de paysans de Franche-Comté il s'est trouvé seul et sans ressources dès l'âge de 17 ans à sa sortie des Ecoles du Gouvernement Egyptien où ses parents l'avaient fait élever. Débarqué à Marseille sans un maravedi et sans métier il a dû se mettre sur le trimard. Il y rencontre des confrères qui étaient peintres en voiture et qui l'emmènent avec eux à Draguignan. Il se fait embaucher, mais son peu de connaissances techniques dans ce premier métier le fait remercer rapidement. Peu découragé, il recommence ailleurs et, de ville en ville, et tout en apprenant le métier, il arrive à Paris au bout d'un an. Mais il connaît son métier et y gagne largement sa vie.

Cependant, le hasard des places l'amène en Suisse où, en échange de leçons de dessin, son hôte lui apprend la gravure sur or. Devenu assez rapidement habile dans ce nouveau métier il laisse la peinture en voiture pour entrer comme graveur dans la maison L. Favre-Bulle, de La Chaux-de-Fonds et c'est là qu'une maison américaine, à la recherche de graveurs d'art, est venue le prendre pour l'emmener à Philadelphie.

Là, le démon de la peinture le prend et, tout en faisant son métier, il suit des cours du soir à l'Académie de Philadelphie. Au bout de quelques années, ce qui devait arriver se produit, c'est-à-dire qu'il abandonne la gravure pour se consacrer uniquement à la peinture.

L'homme qui gagne à la gravure 30.000 frs. par an, qui vient de se marier et a un fils et qui, délibérément, abandonne tout et brûle ses vaisseaux derrière lui pour faire de la peinture, sans savoir ce qui adviendra et sans, du reste, s'en soucier. Il eut, de suite, du succès en Amérique et, un marchand de tableaux qu'il avait persuadé que la France était le seul pays où l'on pouvait apprendre quelque chose en peinture, consent à l'envoyer à Paris moyennant une somme de 20.000 francs à condition qu'il lui enverrait toutes les toiles qu'il ferait.

Cela marcha à peu près pendant deux ans. Mais le goût américain devait être un peu en contradiction avec l'art, car notre peintre, justement influencé par les merveilles de notre Louvre, commence à devenir un artiste véritable. Cela ne fait pas l'affaire de son mécène qui, à chaque nouvel envoi, critique de plus en plus véhémentement et avec si peu de succès que notre artiste préfère manger de la vache enragée que de se soumettre et il informe son protecteur que, s'il ne veut pas prendre les tableaux tels qu'il les conçoit, il aimera mieux les conserver pour soi. La réponse ne se fit pas attendre.

Alors commence la période la plus dure: la lutte pour l'existence, sans fortune et sans nom.

Il y a trente ans de cela et ce chemin parcouru a été long mais supporté allègrement, soutenu par une conviction immuable. Et, par sa femme aussi, qui, sans jamais un murmure ni un reproche, a tout accepté, faisant des prodiges d'économie et le soutenant aux moments de défaillance, ayant foi elle aussi dans l'avenir de son mari.

Le Président de la République a tenu à honorer cette carrière au mois d'avril et, lors du vernissage, a manifesté le désir que notre compatriote soit décoré à la prochaine promotion. C'est maintenant chose faite.

On a de lui: 2 tableaux au Luxembourg; un tableau au Musée de Bourges; au Musée de Douai; à Munich; une salle au Musée de Philadelphie; à Berlin; à Bâle; à La Chaux-de-Fonds; à Zürich, Genève et au Musée de Santiago du Chili.

Louis Auguste Delachaux-dit-Gay, fils d'Auguste, naît aux Planchettes le 26 avril 1827, où il passe sa jeunesse. Par sa famille il est bourgeois de Valangin. Marié il s'établit à Morat pour y professer dans son métier d'horloger. Le 9 septembre 1855 il se noie dans le Doubs (probablement suicidé). Il s'est marié le 9 août 1851, au Locle, avec **Mélanie Henry**, née à Bard-les-Pesmes (Haute-Saône) le 27 juillet 1825, fille de Sébastien, et de Marie-Josèphe Garnier. Elle mourra à Nice le 4 septembre 1909. Leurs enfants sont:

Léon Emile Aldala, né au Pissoux (Doubs) le 30 juin 1850 et légitime lors du mariage de ses parents le 9 août 1851, ligne directe.

Valérie Eugénie, née à Morat le 23 décembre 1851.

Léonie Athénaïde, née à Morat le 9 février 1853, morte au même lieu le 15 avril 1854.

Marie Bertha, née à Morat le 7 février 1854, morte au même lieu le 2 avril 1854.

Adèle Athénaïde, née à Morat le 14 juin 1855.

Auguste Delachaux-dit-Gay, fils de Rodolphe, né aux Planchettes le 17 janvier 1797, bourgeois de Valangin, il meurt en ce village le 28 juillet 1860. Il était agriculteur aux Planchettes où il épouse, le 9 septembre 1820, **Emilie Jean-Petit-Matile**, communière de La Sagne. Elle décédera aux Planchettes le 1 janvier 1850. C'est dans leur village planchottier que naissent et sont baptisés leurs enfants:

Virgile Auguste, né le 10 septembre 1821, épouse, le 22 avril 1843, Elise Huguenin, communière du Locle, ville où elle meurt en 1902 et est enterrée aux Planchettes le 8 octobre de cette année 1902.

Virginie, née le 26 septembre 1823, morte le 2 juillet 1853, avait épousé le 10 décembre 1842, Ulysse Delachaux, fils de Florian et de Julie Robert Laurent, fille de François, du Locle. Ulysse était, natif des Planchettes en date du 24 juin 1819; il y meurt le 29 août 1869.

Louis Auguste, ligne directe, naît le 26 avril 1827 et meurt le 8 septembre 1855.

Emile, né le 15 juillet 1829, décédé aux Planchettes le 15 octobre 1890, avait épousé Cécile Sandoz-Gendre, du Locle, morte aux Planchettes le 7 mai 1892. Dont descendance.

En parler neuchâtelois "aller à gendre ou à geindre" se disait d'un mari qui va demeurer chez son beau-père et se nourrit, lui, sa femme et ses enfants, du bien

CONFÉDÉRATION SUISSE



République et Canton de Neuchâtel

ACTE DE MARIAGE

Extrait du registre des mariages
de l'arrondissement de l'état civil du Locle

vol. page 97, no 553 1850 à 1852 --

Le neuf août 1851 ----- mil huit cent cinquante-un -----
ont contracté mariage au Locle -----

----- DELACHAUX-DIT-GAY, Louis Auguste -----

----- état civil célibataire -----

----- originaire d Le Locle, La Chaux-de-Fonds et Les Planchettes -----
----- et bourgeois de Valangin -----

----- domicilié à Les Planchettes (NE) -----

----- né à Les Planchettes (NE) ----- le 26 avril 1827 -----

----- fils de Delachaux-dit-Gay, Auguste -----

----- et de Emélie née Jean-Petit-Matile -----

et

----- HENRY, Mélanie -----

----- état civil célibataire -----

----- originaire d Bard-les-Pesmes, France -----

----- domiciliée à Les Planchettes (NE) -----

----- née à Bard-les-Pesmes (France) -- le 27 juillet 1825 -----

----- fille de Henry, Sébastien -----

----- et de Marie-Josèphe née Garnier -----

Le Locle, le 29 septembre 1869

Emolument frs. 3,50 + port.

Pour extrait conforme
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL.



commun sous condition d'exercer son industrie pour l'avantage de la maison. (voir p.275 du dictionnaire du parler neuchâtelois, de W. Pierrehumbert)

Adèle Euphrosie, née le 25 avril 1836, se marie en 1851, au mois de novembre, avec Auguste Eugène Alphonse Henry.

Rodolphe Delachaux-dit-Gay, fils de David V, a été baptisé aux Planchettes le 30 juin 1754. Il y décédera le 15 juin 1819, justicier et ancien d'Eglise. Il se marie là le 9 décembre 1777 avec une communière du Locle, **Marianne Robert** qui meurt le 3 mars 1827 aux Planchettes. Ils ont eu des enfants nés et baptisés aux Planchettes, en la mairie du Locle:

Charles Henry, né le 6 novembre 1778, épouses, en novembre 1832, à Saint-Symphorien d'Ozon du Dauphiné au royaume de France (actuellement Rhône), Marie Dufet.

Olivier, né le 26 septembre 1779, mort aux Planchettes le 14 janvier 1839. En 1819, il est dit vivre à Smyre (?).

Charles Frédéric, né le 8 juin 1782, mort le 2 juin 1837 au Locle, a eu 4 enfants nés au Locle avec Philippine Steiner:

Adèle, née le 19 mars 1809, meurt au Locle le 30 décembre 1843. Elle avait épousé Edouard Richard.

Numa, né le 6 avril 1810, meurt au Locle le 15 août 1841. Le 11 août 1838, il a épousé Marie Euphrasie Müller.

Elmire, né le 24 mars 1812, morte le 4 octobre 1836 au Locle, épouse, en 1858, Jacques Jules Bernard Elzire.

Emile, né le 10 février 1813.

Humbert, né le 7 octobre 1784, mort le 11 décembre 1854 aux Planchettes, où il avait épousé, le 6 mars 1809, Zénobie Guinand, communière des Brenets.

Auguste, né le 21 mai 1787, mort le 11 février 1789.

Henry François, né le 21 septembre 1788, mort le 27 décembre de la même année.

Marianne, née le 9 novembre 1789.

Erlestine ou Eimestine, née le 23 juin 1792, morte le 3 octobre 1851. Le 3 novembre 1809, aux Planchettes, elle se marie avec Charles Henri Guinand, des Brenets.

Julie, née le 4 novembre 1794, meurt célibataire aux Planchettes le 4 mai 1872.

Auguste, né le 17 janvier 1797, ligne directe. On sait qu'il est veuf et qu'il épouse en secondes noces, aux Planchettes, le 4 décembre 1852, Augustine Matthey-Doret, du Locle, qui mourra aux Eplatures, à l'âge de 88 ans, le 1 novembre 1899. Ils ont une fille:

Louise, née en 1853, meurt aux Eplatures à l'âge de 18 ans.

Augustine, né le 15 janvier 1799, épouse aux Planchettes, le 11 mai 1820 Charles Henry Matthey, communier du Locle.

David V Delachaux-dit-Gay, fils de David IV, a été baptisé aux Planchettes le 22 janvier 1713. Il s'est marié au temple de ce village le 23 septembre 1746 avec **Susanne Courvoisier-dit-Voisin**, communière du Locle. Leurs enfants naissent aux Planchettes et y sont baptisés:

David VI, baptisé le 23 septembre 1747, mourra à l'âge de 15 ans, le 9 avril 1761.

Un jeune enfant meurt le 14 octobre 1750.

Daniel, baptisé le 14 juin 1750, époux de Madeleine Jeanneret.

Félix est baptisé le 1 août 1751. Il meurt en 1767, le 12 juin.

Rodolphe, ligne directe, a été baptisé le 30 juin 1754.

David IV Delachaux-dit-Gay, fils de David III, bourgeois de Valangin, mourra aux Planchettes le 12 juillet 1746. Il avait épousé, le 27 octobre 1708, aux Planchettes, **Madelaine**

Mélanjoye dit Savoye, communière du Locle, qui décédera le 6 avril 1762. Leurs enfants naissent et sont baptisés aux Planchettes:

Josué, baptisé le 10 décembre 1709, mort le 10 mai 1772 dans son village. Sa première femme Anne Contesse, épousée aux Planchettes le 27 avril 1748, qui mourra le 30 avril 1758, lui a donné:

Josué
Pierre-Frédéric
David-Louis
Marie-Anne.

David V, ligne directe, baptisé le 22 janvier 1713.

Abraham, baptisé le 21 juillet 1715, meurt aux Planchettes le 12 décembre 1781. C'est en ce village qu'il avait épousé Esther Dubois, du Locle, le 6 février 1740 et qui mourra le 25 mars 1758 après lui avoir donné:

Mariane
Abram-Louis

Veuf, David IV épouse en secondes noces, Marie-Madeleine Schaffter, une Suisse alémanique et cela le 23 octobre 1762.

David III Delachaux, fils de David II, laboureur rière Les Planchettes. Le nom de sa femme ne nous est pas connu, mais ils ont eu:

Guillaume, qui vit aux Planchettes, où il meurt le 26 juillet 1744. Le 21 avril 1705, il avait épousé Marie Jouhard au dit lieu. Elle y décédera le 12 avril 1757 à l'âge de nonante ans.

David IV, ligne directe.

David II Delachaux est fils de David I. Il est dit feu avant 1719, communier de la majorité du Locle. Ses frères sont Pierre et Abraham. Le nom de sa femme ne nous est pas parvenu mais on sait qu'elle est morte aux Planchettes le 20 février 1712. Leurs enfants sont:

Marie, baptisée le 1 août 1658 au Locle.

Judith, meurt le 11 février 1735 à l'âge de huitante ans. Son époux, Josué Tissot-Daguette, était communier du Locle et des Planchettes.

Ester sera enterrée le 20 mai 1719 aux Planchettes.

David III, ligne directe.

David II, le 3 septembre 1662, étant franc-habergeant des Montagnes de Valangin, est en indivis avec son frère Abraham ainsi qu'avec leur sœur Judith. Lors de l'établissement de l'acte, la dite Judith, absente, est représentée par son tuteur, Jaques fils de feu David Robert. David, Abraham et Judith reconnaissent posséder au Bas et au Haut du Dazenet, en la majorité de La Chaux-de-Fonds, un bien-fond avec maison, terre arrible, prés et bois. Au Dazenet, un morcel de terre, maison, fontaine et abreuvoir, prels, cernils et bois.

David I Delachaux est fils de Guillaume qui est fils de Pierre. Franc-habergeant du Locle, condition reconnue en 1552 par devant Blaise Junod commissaire du prince de Neufchâtel. Partage de ses biens, le 5 juin 1630, devant Isaac Robert notaire, entre ses fils au Dazenet et à La Sombaille. Nous ne connaissons pas le nom de sa femme. Ils ont eu:

Abraham
Judith

David II, ligne directe.

Guillaume Delachaux est fils de Pierre. Il est gruerin, c'est-à-dire meunier, sur les rives du Doubs au lieu dit "Les Moulins Delachaux".

Pierre Delachaux est fils de Guillaume, gruerin. Il lui est accordé, en 1573, une autorisation lui permettant d'exploiter un moulin à grains sur le Doubs, avec Guillaume, fils de feu Henry, son neveu. Son épouse, dont le nom reste inconnu, a eu deux fils:

Guillaume, ligne directe.

Pierre, dont la descendance s'établit au Dazenet en la mayorie du Locle:

Josué, qui a eu a son tour un fils:

Pierre

Guillaume Delachaux est gindre en l'hostau (maison) de feu Estevenin de La Chaux. Estevenin est concessionnaire d'un moulin, foule et rebatte avec droit d'établir rouages sur le cours du Doubs au rivage de la Principauté de Neufchâtel. Guillaume le gendre d'Estevenin, le 11 décembre 1556, teste par devant Blaise Duboz notaire au Locle. Il avait épousé, ce qui lui avait donné, par mariage matrilocal, le droit de vivre sur les terres de son beau-père:

Guillauma de La Chaux, fille d'Estevenin. En 1552, la condition de franc habergement de la famille est reconnue. Guillaume et Guillauma ont:

Pierre, ligne directe.

Jehannette sera femme d'Othenin Calame, du Locle.

Blaise

Jaques aura des fils:

Blaise, le départ de la branche du Dazenet.

Claude, de qui part la branche des Costes sur le Doubs.

Abraham, branche de la Sombaille.

Pernette, épouse, avant 1559, Pierre Calame fils de Jaques. Plus tard, étant relicte de Pierre, Pernette se remariera avec Laurent Humbert-Droz, du Locle.

Jaqua, a épousé, avant 1556, Jehan Jacot des Combes, du Locle.

Henry, le 23 novembre 1579, a vendu une terre sise au Dazenet. Son fils:

Guillaume sera meunier sur les rives du Doux (Doubs).

Blaisa

Clauda se marie, le 30 septembre 1540, avec Humbert Brenet, fils de Jaques, du Locle.

Estevenin de La Chaux, né au XVème siècle, est dit feu en 1547. Il a deux filles:

Guillauma, femme de Guillaume.

N... épouse d'Henry NN...

Henry NN,... gendre en la maison d'Estevenin de La Chaux dont il a épousé la fille. Henry est dit feu en 1547. Les enfants de N... de La Chaux et d'Henry:

Octhenot, épouse Clément Courvoisier fils de Guillaume. Elle donnera à ses frères une quittance de dot datée du 3 avril 1582.

Estienne sera dit feu en 1582. Il a eu des enfants, cités dans un acte du 3 mars 1582:

François

Esayé

Antoyne

Elie

Magdelaine

Jehan

Girard, le 11 octobre 1588, épouse Magdelaine Robert, fille de Grandpierre, qui apporte 50 bestes de dot.

Guillaume, dit feu en 1582.

Le 27 juin 1547, Claude comte de Chalant, seigneur de Valangin, accense la rivière Doubs au Bas de la Combe de la Sombaille pour y édifier un moulin, une rabatte et une foule, un moulin à eau aux quatre fils de La Chaux.

Guillemette ou Vuillemette, épouse Jehan Seymond le fils d'Henri, de Sonvilier en seigneurie d'Erguel.

Descendance de l'artiste peintre Léon Delachaux

Clarence Léon Delachaux dit Gay, fils de Léon Emile Aldala, né à Philadelphie en Pennsylvanie aux Etats unis d'Amérique, le 14 décembre 1875, mort à Paris le 30 octobre 1941. Le 30 mai 1911, en cette même ville, il avait épousé **Marie Louise Lefebvre**, qui était née le 21 avril 1888 à Etampes en Seine et Oise. Leurs enfants sont:

Philippe Charles Jean, né le 10 septembre 1912 à Paris, mort à Grez sur Loing en Seine et marne dans les années 1980. Il épousa, à Paris, Geneviève Mathieu.

Robert Louis Armand, né le 1 décembre 1913 à Paris.

Jean Léon Georges, né le 30 juillet 1915, époux de Geneviève Gohin.

Anne Marie

Pierre Jacques, né le 9 mai 1922, époux de Jacqueline Pelletier d'oisy.

André, né le 21 décembre 1926 à Paris, négociant en vins, épouse, en cette ville, Eliane Beuzelin née le 26 janvier 1933. Ils sont parents de:

Sophie, née à Paris le 29 août 1956, épouse Denis Thivion.

Patricia, née à Paris le 18 janvier 1958, épouse Christian de Gentile

Clarence Paul, né le 1 juin 1959 à Paris (XV), sénateur à l'Assemblée Nationale, épouse à Grez sur Loing, le 5 juin 1987, Valérie Raimon fille de Daniel, et de Roselyne Grimprel, née à Paris le 2 juillet 1961. Leurs enfants sont:

Victor, né à Paris le 14 octobre 1988.

Margaux, née le 29 décembre 1990 à Issy les Moulineaux (92).

Athénaïs, née le 29 mars 1994 à Neuilly (92) et décédée le 12 septembre 1994.

Roxane, née le 23 octobre 1995 à Neuilly (92).

Nathalie, née le 16 mai 1961 à Fontainebleau.

Stéphane Luc, né le 1 avril 1965.

Evolution du patronyme à travers les siècles

Par acte du 27 juin 1547, le comte René de Chalant (Challant) seigneur de Valangin accense à Guillaume, gindre (gendre) de feu Estevenin de La Chaux, du Loucle, à Estienne, Jehan, Guillaume et Girard ses nepveux, frères et enfans de feu Henry, gindre du dict feu Estevenin de la Chaux, assavoir le cours de l'eaux du Doux depuis le moulin de Pessoux (Le Pissoux) jusques à l'endroit de la Combe de la Sombaille pour faire construire et édifier un moulin, une rebatte et une foule (**ce sera le moulin Delachaux**) pour la cense annuelle et perpetuelle de trois bons testons de Roy. *acte reproduit dans les Reconnaissances des Montagnes de Vallangin tome VI folio 286.* Cet acte confirme que Guillaume et Henry avaient contracté des mariages matrilocaux en épousant les filles d'Estevenin. Ses gendres vivent et exploitent le domaine d'Estevenin de la Chaux, et ses petits-enfants porteront le nom de **de la Chaux**.

Les Bisayeuls et Bisayoules Paternels.



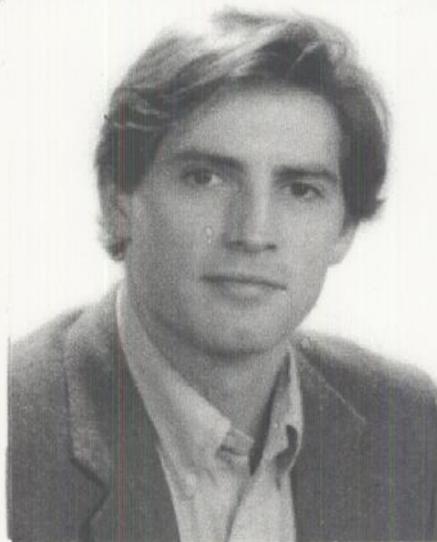
Clarence L. Delachaux (1875 - 1941)

Les Ayeul et Ayeule Paternels

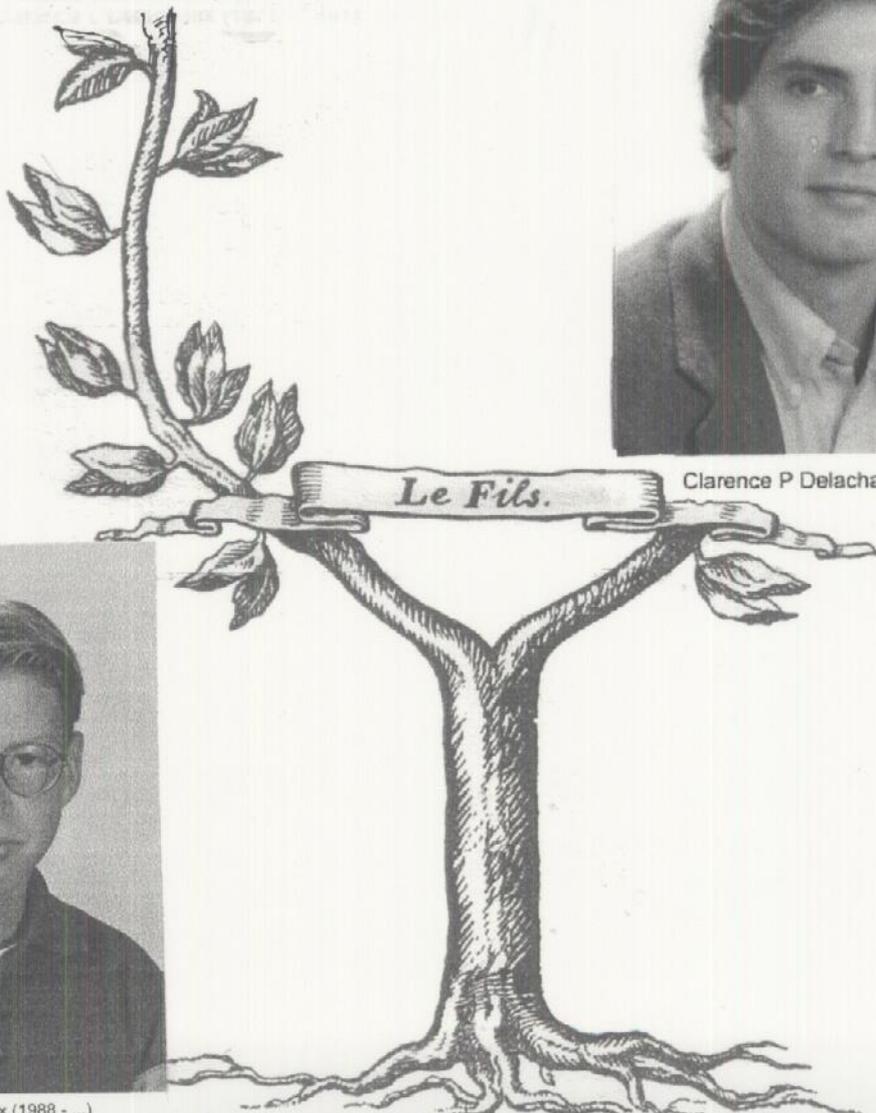


André Delachaux (1926 - ...)

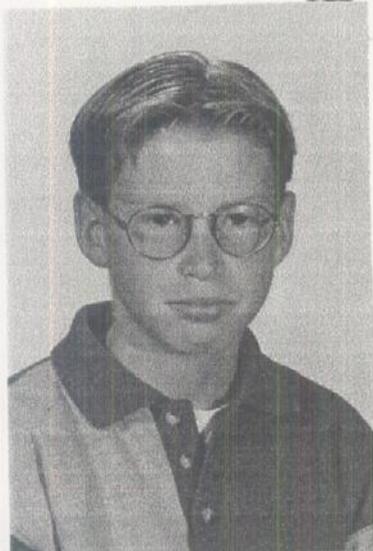
Le Père.



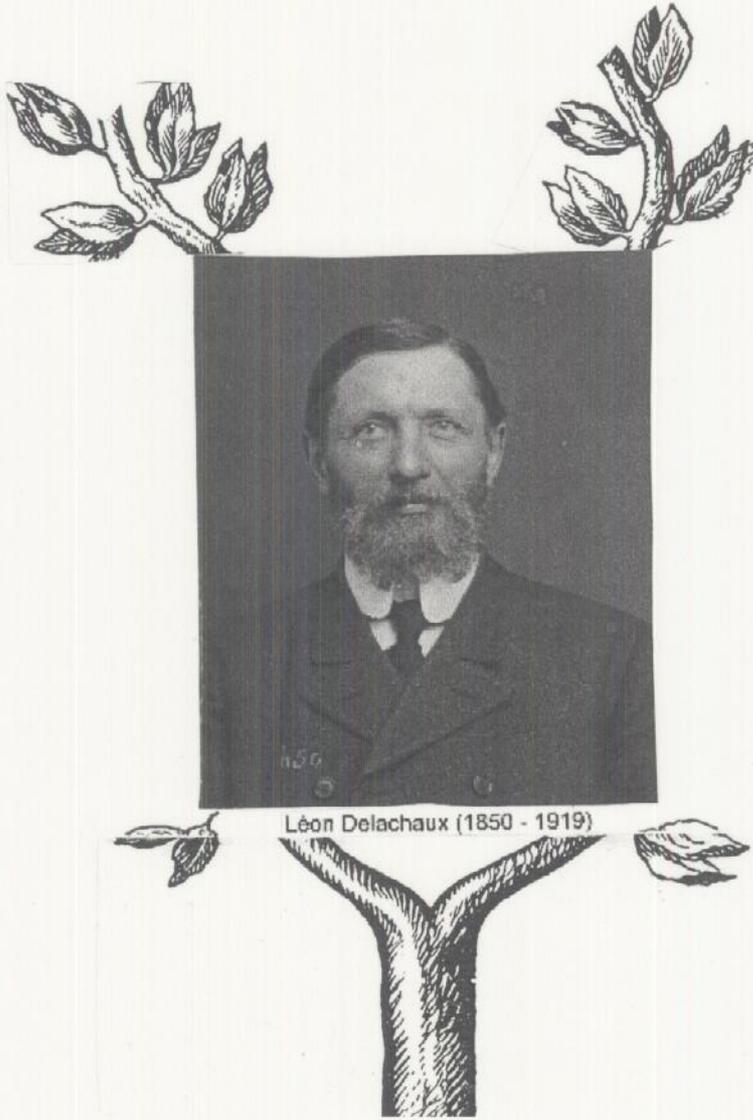
Clarence P. Delachaux (1959 - ...)



Le Fils.



Victor Delachaux (1988 - ...)



Léon Delachaux (1850 - 1919)

Le trisaïeul paternel de Victor

CLARENCE DELACHAUX

11 RUE COLLANGE

92300 LEVALLOIS-PERRET

Tel : 01-47-31-30-12

Levallois-Perret le 17 Février 2000

Monsieur P-A BOREL
Les Noires Joux
8 chemin de Belle Combe
CH - 2300 La Chaux de Fonds

Monsieur,

Vous avez bien frappé à la bonne porte, nous nous étions rencontrés en 1993 et avons échangé plusieurs courriers à cette époque.

J'ai déménagé depuis et vous avez trouvé ma nouvelle adresse et je vous en félicite.

Je suis très heureux d'apprendre que vous avez achevé l'ascendance des DELACHAUX dit Gay et suis impatient d'en apprécier le travail.

Comment pouvons nous procéder pour cela ?

En ce qui concerne l'ouvrage concernant Léon Delachaux, il est toujours en préparation, mais j'ai réuni et continue de réunir des informations et des documents essentiels qui me permettront bientôt de rédiger son histoire.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Clarence DELACHAUX



Extrait d'une lettre d'octobre 1993 de Clarence Delachaux, Levallois-Perret, à P.-Arnold Borel:

...- en ce qui concerne ma généalogie plus proche (vers 1850), j'ai pu retrouver que le peintre Léon Delachaux (1850-1919) a bien eu quatre soeurs qui sont nées à Morat (Fribourg) et dont l'état civil n'avait pas transmis l'existence à La Chaux-de-Fonds ou aux Planchettes.

Vous vous souvenez que je recherchais particulièrement des éléments concernant les parents directs du peintre Léon Delachaux; son père Louis-Auguste, s'est certainement donné la mort par immersion sur le Doubs le 8 septembre 1855, je recherche donc tout élément qui me permettrait de connaître les circonstances de ce suicide (levée de corps qui a bien eu lieu d'après l'état civil de La Chaux-de-Fonds, ou conclusions de justice...)

Je recherche aussi un acte notarié qui a été passé entre Louis Auguste Delachaux dit Gay et Mélanie Henry, père et mère de Léon Delachaux. Cet acte est mentionné dans l'acte de mariage passé au Locle le 9 août 1851, il a pour objet de légitimer Léon comme fils de Louis Auguste et de Mélanie. Mais il n'est pas exclu qu'il fasse office de contrat de mariage également. Cet acte est très important pour mes recherches. Dans tous les cas cet acte n'a pu être enregistré qu'entre 1850 (naissance de Léon 30-07-1850) et 1851 (mention de l'acte dans le registre des mariages du Locle 9 - 08 - 1851).

Cet été, j'avais essayé de le retrouver aux Archives de Neuchâtel; j'ai commencé par éplucher les Notaires officiant entre 1849 et 1852 - au Locle - actes perpétuels.

Puis j'ai commencé les notaires de La Chaux-de-Fonds et je n'ai pas trouvé. Peut-être que cet acte a été enregistré chez un autre notaire (Planchettes, Brenets, Eplatures), ou comme acte à temps ?

Comme j'ai découvert depuis que Louis Auguste Delachaux était horloger à Morat (naissance de Valérie le 13-12-1851 à Morat), je me demande s'il n'aurait pas pu faire appel à un notaire à Morat.

Clarence DELACHAUX

De : Clarence Delachaux <clarence@delachaux.fr>
À : Stéphane Beurret <beurret@bluewin.ch>
Date : lundi, 21. août 2000 17:04
Objet : Généalogie delachaux

Cher Monsieur,
je vous communique tardivement la réponse à votre dernier email car je n'en ai pris connaissance qu'aujourd'hui.

Clarence Léon DELACHAUX a épousé Marie Louise LEFEVRE
de cette union sont nés:

Philippe (10.09.1912 - décédé) époux de Geneviève MATHIEU
Robert (01.12.1913 - décédé) célibataire
Jean (30.07.1915 - décédé en 2000) époux de Geneviève GOHIN
Anne Marie (1920 - 1923)
Pierre (09.05.1922 - décédé) époux de Jacqueline PELLETIER d'OISY
André (21.12.1926) époux de Eliane BEUZELIN

en espérant que ces informations n'arriveront pas trop tard

Cordialement



PARIS



Léon Delachaux (1850-1919)
"Jane, jeune fille au bord
d'une rivière", sans date,
huile sur toile,
101,5 x 81,5 cm.
N° inventaire AP 256
Musée d'art
Neuchâtel

Evolution du patronyme à travers les siècles

Par acte du 27 juin 1547, le comte René de Chalant (Challant) seigneur de Valangin accense à Guillaume, gindre (gendre) de feu Estevenin de La Chaux, du Loucle, à Estienne, Jehan, Guillaume et Girard ses nepveux, frères et enfans de feu Henry, gindre du dict feu Estevenin de la Chaux, assavoir le cours de l'eaux du Doux depuis le moulin de Pessoux (Le Pissoux) jusques à l'endroit de la Combe de la Sombaille pour faire construire et édifier un moulin, une rebatte et une foule (**ce sera le moulin Delachaux**) pour la cense annuelle et perpetuelle de trois bons testons de Roy. *acte reproduit dans les Reconnaissances des Montagnes de Vallangin tome VI folio 286.* Cet acte confirme que Guillaume et Henry avaient contracté des mariages matrilocaux en épousant les filles d'Estevenin. Ses gendres vivent et exploitent le domaine d'Estevenin de la Chaux, et ses petits-enfants porteront le nom de **de la Chaux**.

A la Xième génération, Pierre de La Chaux, le fils de Guillaume de La Chaux, est dit bon et loyal sujet de S.A.S. Monseigneur de Longueville prince souverain de Neuchastel et Vallangin.

David I Delachaux meunier sur le Doubs est franc-habergeant des Montagnes de Valangin.

David II Delachaux en l'an de grâce 1658, exploite les moulins Delachaux avec Jean son fils.

David III Delachaux franc-habergeant des Montagnes de Valangin, habite le Dazenet; il y est meunier. Vers 1700 lui et sa famille commencent à porter irrégulièrement le patronyme **Delachaux dit Gay**.

D'où viennent les **Gay** dont le nom conserve l'orthographe de la Renaissance ? Famille probablement franc-comtoise, originaire des Hauts-Plateaux ?

En 1658, Jehantôt Gay vit sur la Coste du Pissou (Pissoux) du costé de Bourgogne terre de Mortau dominant les gorges de Morron où il possède sa maison. Ce site est presque en face des moulins Delachaux. Cette proximité a très probablement facilité les mariages avec la famille des meuniers Delachaux. David I ou David II peuvent très bien avoir pris femme chez les Gay, dans l'autre sens.

Pour "déconnaître" le rameau Delachaux des autres branches de la famille on y a "appondu", dès la fin du XVIIème siècle, le patronyme **Gay**.

Pour de nombreuses familles neuchâteloises, surtout celles des vallées et des montagnes, déjà au XVIème siècle, les patronymes composés ont été adoptés. Cela permettait de différencier plus aisément les diverses branches les unes des autres, partant d'une même souche, avec différents sobriquets, noms de lieux, prénom d'un ancêtre. Exemples: Delachaux-dit-Péter, Huguenin-Elie, Sandoz-Gendre, Robert-Charrue, Matthey-Doret, Tissot-Daguet, Courvoisier-Voisin, Melanjoye-dit-Savoie.

Non loin des Moulins Delachaux, Jaques de la Chaux dit Petter possède aussi maison et moulin sur le Doubs avec un passage par Maison Monsieur (*ici, Monsieur nomme le comte de Neuchâtel, qui y a une maison*). (*voir description de la frontière des Montagnes de Valangin, par Abraham Robert et Benoist de la Tour - 1658*).

Les moulins de Jeantot Gay en Bourgogne

Au XVIème siècle, sur la rive gauche du Doubs, se trouvent les Moulins Gay, appartenant à la communauté de la Grand'Combe en Bourgogne et sont un peu plus haut que ceux de Jean Blaise Droz, au comté de Valangin... *ce qui suit est pris dans la description de la frontière des Montagnes de Valangin par Abraham Robert et Benoit de La Tour:*

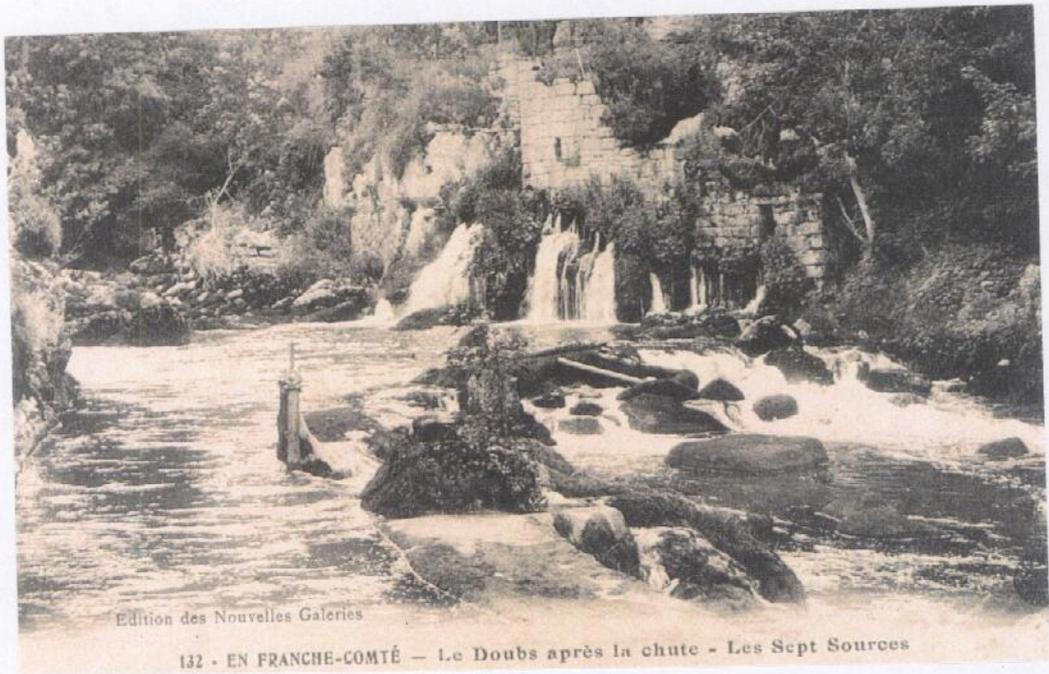
.... leur esclave qui est grande et belle, plus que nulle autre qui soit sur ladite rivière, traverse ladite rivière d'un bord à l'autre. Cela ne se peut sans en payer cense à son Altesse de Longueville.....

...l'eau de la rivière Doux ne le fait pas tourner, quoy qu'il soit tout proche. Il est eslevé sur une petite colline où est un rocher duquel il sort une fontaine qui le fait moudre...



10. *Chapman del.*

J. Bouché sc.



Edition des Nouvelles Galeries

132 - EN FRANCHE-COMTÉ - Le Doubs après la chute - Les Sept Sources



ruine du moulin de la famille Gay sur la rive franc-comtoise du Doubs. Elles ont été englouties lors de la construction du barrage franco-suisse du Châtelot

Moulins Toutes les ruines ne furent pas englouties

La conférence donnée dernièrement au Club des loisirs du Locle par Alain Tissot a remporté un vif succès. D'ailleurs, le professeur chaux-de-fonnier a d'ores et déjà été pressenti par le club des Ponts-de-Martel pour présenter cette causerie au public de la vallée.

Le conférencier nous a prié de préciser quelques points pouvant prêter à confusion dans notre article consacré à ce passionnant sujet. Nous laissons ainsi entendre que plusieurs bâtisses avaient été englouties par les eaux du lac de Moron, lors de la mise en eau du barrage du Châtelot dans les années cinquante. En fait, ce fut bien le cas pour les ruines de la ferme comtoise de Moron incendiée en 1926, mais pas pour les autres bâtiments cités. Ainsi, la maison

de Nemorin se trouve en aval du barrage du Châtelot. Cette construction existe toujours, mais elle a été simplement modifiée après la mort du fameux chasseur de loutres, dans les années trente. C'est ainsi que la grange a été supprimée et que le toit n'offre plus le décrochement ni les deux niveaux qu'il possédait à l'origine.

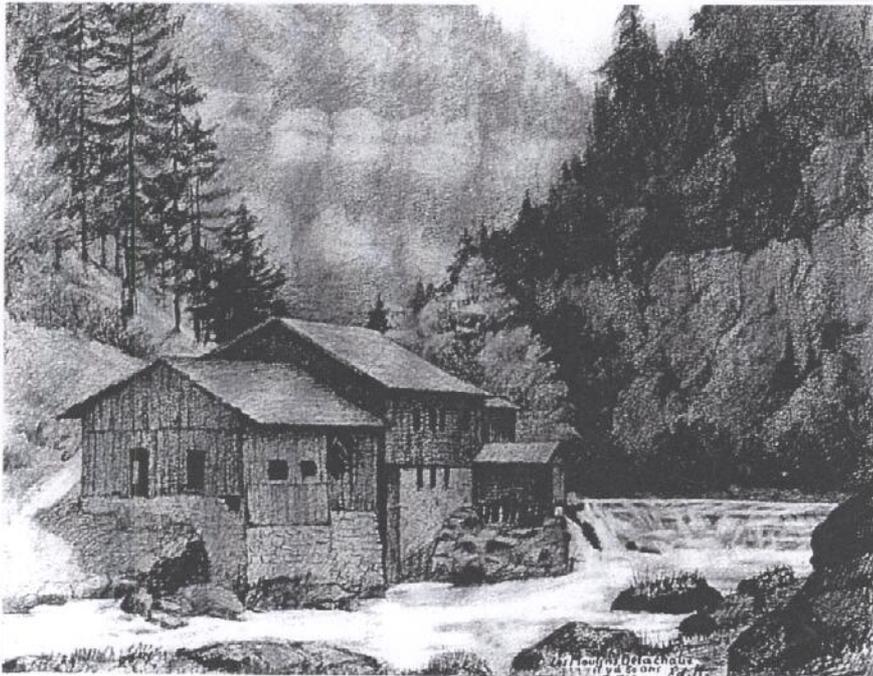
Quant aux moulins Calame, ils se trouvaient en aval de chez Némorin sur la rive suisse, un peu à l'est de la grotte du Grenier. Les ruines de cet important moulin ne sont donc pas englouties sous les eaux du lac de Moron. Elles sont parfaitement visibles et même visitables. Enfin, le moulin Delachaux se trouvait pour sa part en aval de l'actuelle usine électrique du Torret.

BLN



Le vieux moulin Delachaux ou de la Chaux, quand il se dressait au bord du Doubs.

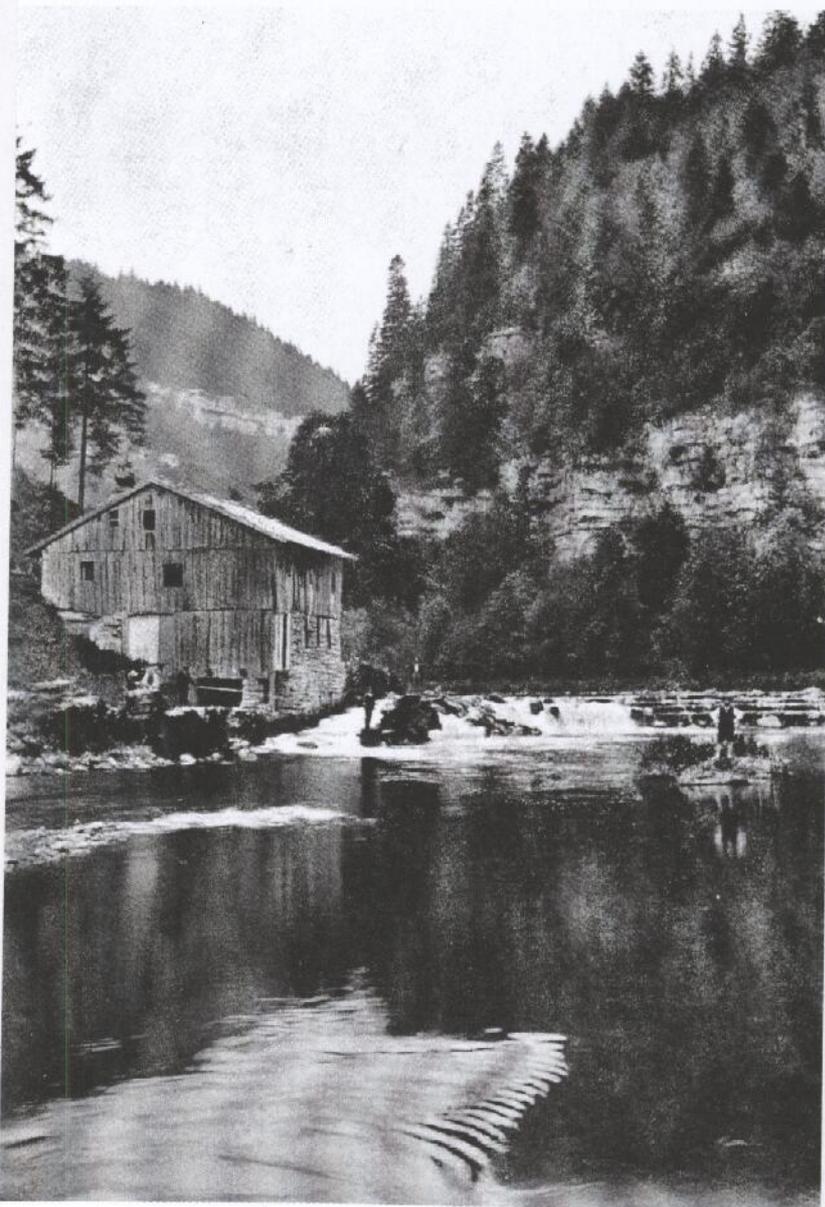
photo.a



Dessin de M. Ed. Kaiser père, au Musée historique de La Chaux-de-Fonds.

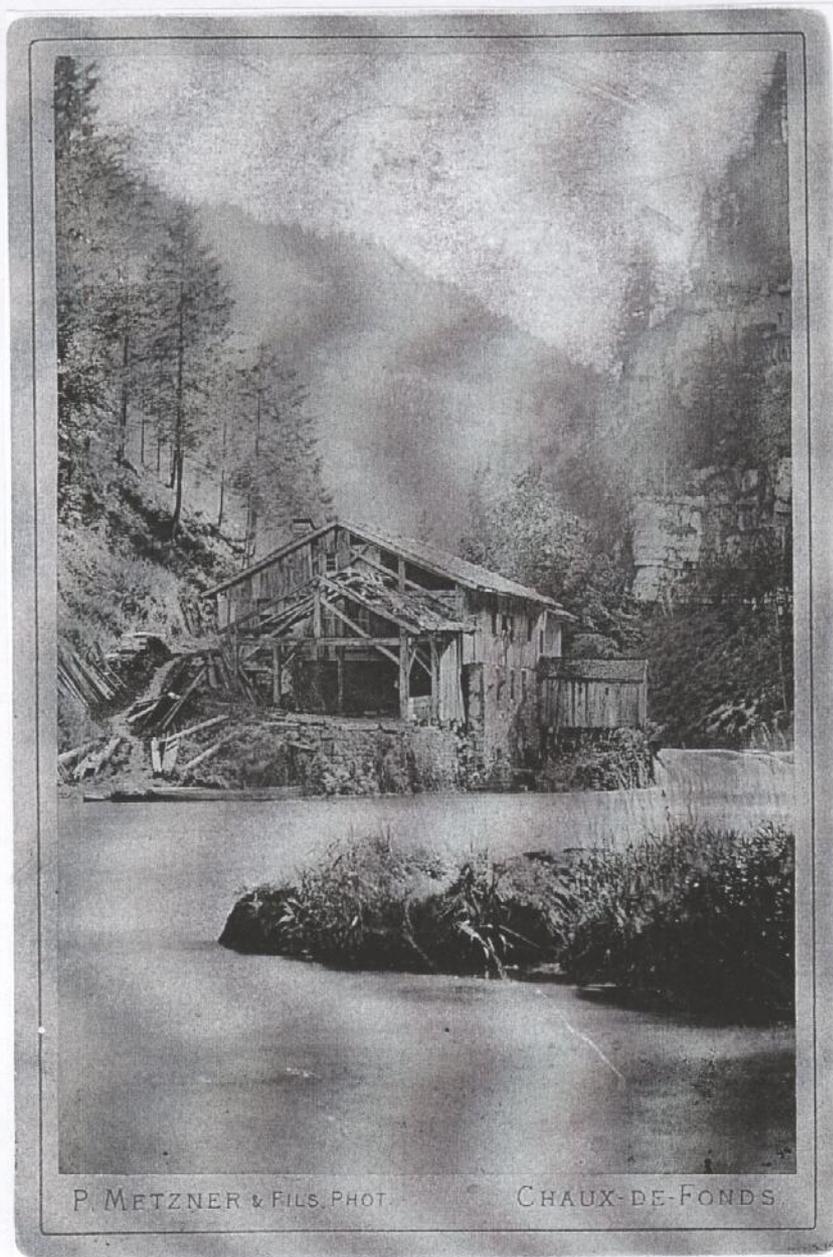
Les Moulins Delachaux en 1870.

1939



36. Le Moulin Delachaux abandonné vers 1900

Photo: Ed. Gagnebin



Moulin Delachaux au fil du Doubs



WILLIAM AUBERT (1856 - 1942)

Moulin Delachaux

1856.

Marché, conclu avec l'adminis-
tration des forges de Bellefontaine
Du 4 juin 1856.

40
L'an mil huit cent cinquante six, le quatorze
Juin, entre les soussignés Hirschy Delachaux & Ulysse
Delachaux; le premier, négociant, domicilié à la Chaussée
de Joux & le second, cultivateur domicilié dans la Commune des
Blanchettes, d'une part & la Direction des forges de Bellefontaine
Canton de Besne, représentée par ses Agents employés forestiers,
Charles Barthoulet & Frédéric Rollier d'autre part, a été convenu
le marché ci après:

Les premiers vendent la terre, soit les bois qui se trouvent
sur deux cantons de forêts situés dans les côtes dites du moulin
Delachaux dit Gary

1.° Le premier, soit celui qui est à l'ouest de la propriété est limité
au nord par la rivière du Doubs; au couchant par l'Etat de Neuchâtel;
au midi par le ban des hautes rochers & au levant par la
jeune rivière des St. Versours.

2.° Le second canton est limité au nord par la même rivière, à l'ouest
par une croix à la craie rouge à un rocher, des arbres marqués de
la rivianna & le canton de jeune forêt, jusqu'au haut, au chemin
qui fait la limite du nord avec les hautes rochers & le sieur Alimé
Delachaux au levant

La Direction acquiesce aura la faculté d'exploiter le bois
qui fait l'objet de cette vente jusqu'au 15 Mai 1859, et le
flottage devra en être fait dans le courant de la même année.

Les vendeurs s'engagent de se procurer immédiatement auprès
du gouvernement, l'autorisation d'exporter les bois hors du Canton;
dans le cas où cette autorisation serait refusée la vente serait nulle
& non avenue

L'acquiesce aura le droit d'exploiter les bois des deux
cantons désignés d'autre part, sans que les sieurs vendeurs
puissent réclamer des dommages sur la propriété des sus dits,
de leur côté, ceux-ci auront le droit, après l'exploitation finie
de disposer des branchages ou ramiers.

Cette vente est faite pour la somme de Vingt Deux
mille cinq cents francs, plus quarante francs de frange, payable
comme suit: la moitié au dix Novembre prochain & le
solde au Vingt trois Avril dix huit cent cinquante sept;
outre la somme ci dessus les vendeurs auront le droit d'enlever
un sapin à leur choix hors des cantons de bois vendus.

Ainsi fait à Double à la Chaussée de Joux le 4 Juin 1856

F. Rollier Barthoulet
Charles

Reçu des mains de Monsieur F. Barthoulet la somme
de Onze mille deux cent cinquante francs pour solde du
dernier terme de paiement relatif au présent marché
Chaussée de Joux le 22 Avril 1857, Hirschy Delachaux